

RANDONNÉE



ÉVITER LES ARRÊTS PROLONGÉS SUR LES POINTS CARACTÉRISTIQUES (SOMMET, COL).

LES CROISEMENTS ENTRE PRATIQUANTS DOIVENT SE FAIRE DANS LE RESPECT DES RÈGLES DE DISTANCIATION (1,5 MÈTRE D'ÉCART).

MÉFIEZ-VOUS DES PARTIES DE CHEMIN QUI SONT ENNEIGÉES.

LA PRIORITÉ EST DONNÉE AUX PERSONNES QUI MONTENT.

LA DISTANCE ENTRE DEUX COUREURS DOIT ÊTRE DE 10 M.

FAIRE RESPECTER LES RÈGLES DE DISTANCIATION SOCIALE : 1,5 MÈTRES MINIMUM ENTRE CHAQUE MARCHEUR, SAUF AU SEIN DE LA CELLULE DE CONFINEMENT.

Fiche correspondant au guide sanitaire du ministère des sports du 11 mai 2020